

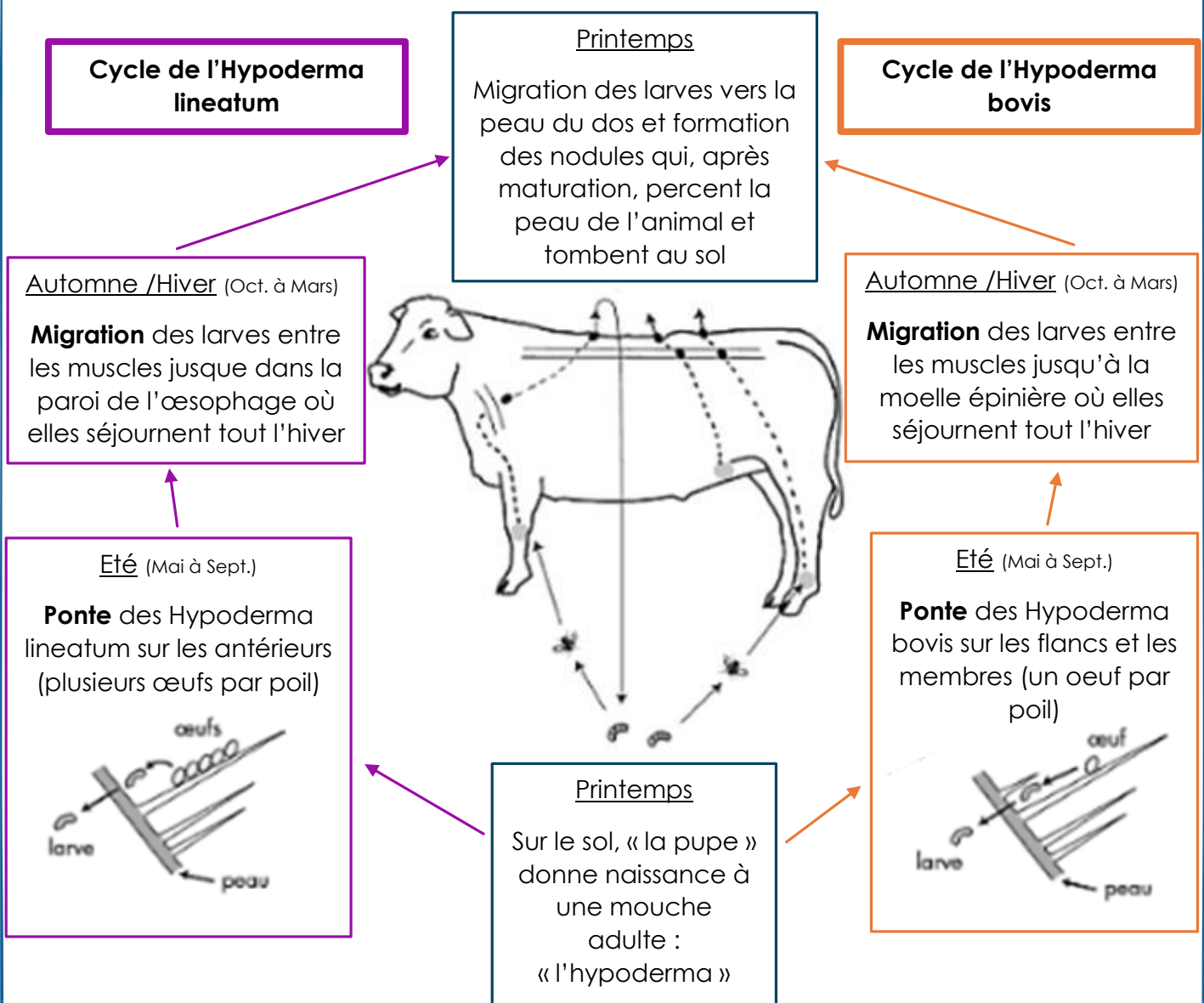
# Le Varron ou Hypodermose

L'hypodermose est une maladie parasitaire causée par la forme larvaire d'une mouche appelée *hypoderma*. Cette maladie reste rare car les programmes nationaux de lutte ont permis d'obtenir une éradication du varron et passer ainsi d'une phase d'assainissement à une phase de surveillance.

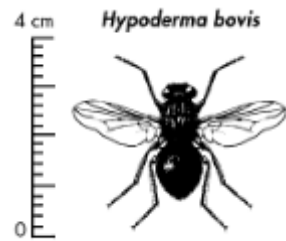
## Mode d'infestation et cycle parasitaire

Le varron est la larve d'une mouche appelée *Hypoderma*. Il en existe deux espèces : l'*Hypoderma Bovis* et l'*Hypoderma Lineatum*.

## Les deux cycles du varron



Le stade parasitaire dans le bovin dure 11 mois. La mouche pond en été sur les poils des pattes, du ventre et des flancs des bovins et meurt. Cette mouche ne vit qu'une semaine environ, grâce aux réserves accumulées pendant sa vie de larve, elle est dépourvue d'orifice buccal, et est uniquement destinée à la reproduction. L'hypodermose n'est pas une maladie directement contagieuse, la transmission s'effectue par la mouche du varron, une seule mouche peut contaminer 100 bovins dans un rayon de 3 à 5 km.



De ces œufs naissent des larves qui pénètrent à l'intérieur de l'organisme de l'animal par les follicules pileux. Elles effectuent une longue migration jusqu'au printemps suivant. Elles atteignent les tissus conjonctifs profonds de l'organisme du bovin au niveau de la colonne vertébrale, pour les Hypoderma Bovis et de l'œsophage, pour les Hypoderma Lineatum. Durant 7 mois, leur existence est ignorée.

Au printemps suivant, les larves migrent vers le tissu sous-cutané dorsal du bovin et elles y provoquent des abcès visibles de chaque côté de la ligne dorsale. Elles sont alors appelées communément varrons.

Par la suite, elles percent la peau et tombent au sol de Mai à Juin. Elles sont à l'état de « pupes » et donnent alors naissance, trois à cinq semaines plus tard, à de nouvelles mouches adultes perpétuant ainsi le cycle.

### Conséquences

L'Hypodermose bovine entraîne des pertes techniques mais aussi commerciales. En effet, elle peut provoquer une diminution de la production de viande (-5 à -15 kg de poids vif) et de lait (-1 à -3% de production laitière). Une diminution des facultés de résistance des bovins aux agressions extérieures peut également survenir (immunodépression) tout comme des risques de paralysie.

Le varron engendre des pertes économiques pour la filière, notamment au niveau des cuirs et des peaux : un cuir porteur de traces de varrons perdrait ainsi la moitié de sa valeur. De plus, certains pays de l'Union Européenne ont des exigences concernant le statut sanitaire des bovins français au regard du varron (l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Irlande ...).

**Les conséquences techniques et commerciales de l'infestation ainsi que l'existence de traitements efficaces ont abouti à la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre l'Hypodermose Bovine. Aujourd'hui, l'application de certaines mesures est obligatoire dans l'ensemble des cheptels français. Les mesures de prophylaxie collective et de police sanitaire de l'hypodermose bovine sont fixées dans l'Arrêté Ministériel du 21/01/2009.**

Il est conseillé à l'éleveur de se rapprocher de tous les professionnels de la santé et/ou du conseil en élevage : vétérinaire, GDS, OP d'appartenance ...

### Photos de bovins infestés de varrons



Pour plus d'information, contactez votre GDS ou votre interprofession, INTERBEV OCCITANIE au 05.61.75.29.40.  
2 Allée Brisebois - BP 82256 - 31322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, Email : [contact@interbevoccitanie.fr](mailto:contact@interbevoccitanie.fr)